



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2018/2019

PROCES-VERBAL N° 3

Réunion du mardi 17 juillet 2018

Président : M. DENIS

Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – LAWSON – ORTUNO

Excusés : MM. MARTIN – LANOIX – GODEFROY

VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE (78)

STADE GEORGES LEFEVRE – NNI 78 551 01 01 / NNI 78 551 01 02

M. VESQUES de la C.R.T.I.S. effectuera le contrôle de l'éclairage le mercredi 18 juillet 2018 à 22 h 30. La C.R.T.I.S. demande de matérialiser les 25 points. Les imprimés seront fournis sur place.

VILLE DE PARIS (75)

STADE CHARLETY – NNI 75 113 01 01

M. VESQUES de la C.R.T.I.S. effectuera le contrôle de l'éclairage le jeudi 02 août 2018 à 22 h 00. La C.R.T.I.S. demande de matérialiser les 25 points. Les imprimés seront fournis sur place.
Information communiquée à M. ZIZINE, Directeur du site, au club et à la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE.

CLASSEMENT ECLAIRAGES FEDERAUX

VILLE DE NOISY LE SEC (93)

STADE SALVADOR ALLENDE – NNI 93 053 01 01

Mesures relevées par M. JEREMIASCH le 12 juillet 2018.

Total des points : 12175 lux
Eclairage moyen : 487 lux
Facteur d'uniformité : 0,74
Rapport E min/E max : 0,53
Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

VILLE DE DRANCY (93)**STADE CHARLES SAGE – NNI 93 029 01 01**

Mesures relevées par M. JEREMIASCH le 09 juillet 2018.
Total des points : 8725 lux
Eclairage moyen : 349 lux
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport E min/E max : 0,57
Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

VILLE DES LILAS (93)**PARC DES SPORTS N° 1 – NNI 93 045 01 01**

Mesures relevées par M. JEREMIASCH le 05 juillet 2018.
Total des points : 7840 lux
Eclairage moyen : 314 lux
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport E min/E max : 0,51
Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

VILLE DU BOURGET (93)**STADE MUNICIPAL – NNI 93 013 01 01**

Mesures relevées par M. ORTUNO le 12 juillet 2018.
Total des points : 6368 lux
Eclairage moyen : 255 lux
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport E min/E max : 0,50
Avis favorable pour une confirmation en niveau E4.

VILLE D'IVRY/S/SEINE (94)**STADE DE CLERVILLE – NNI 94 041 01 01**

Mesures relevées par M. LAWSON le 05 juillet 2018.
Total des points : 10406 lux
Eclairage moyen : 416 lux
Facteur d'uniformité : 0,78
Rapport E min/E max : 0,58
Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL

VILLE DE BONDOUFLE (91)**STADE MARCILLE N° 2 – NNI 91 086 03 02**

Mesures relevées par M. LAWSON le 05 juillet 2018.
Total des points : 6309 lux
Eclairage moyen : 203 lux
Facteur d'uniformité : 0,80
Rapport E min/E max : 0,60
Avis favorable pour une confirmation en niveau E5.

DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

VILLE DES ULIS (91)

STADE JEAN-MARC SALINIER N° 1 et N° 2 - NNI 91 692 01 01 – 01 02 et 01 03

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. l'arrêté N° 2017/0287 pour l'ouverture au public du Stade.

STADE JEAN MARC SALINIER N° 2 et N° 3 - NNI 91 692 01 02 et 01 03

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. les mesures des performances sportives et de sécurité du 12 juillet 2018.